

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

ANNULATION DU SECOND TOUR DES MUNICIPALES - (N° 3021)

## AMENDEMENT

N ° CL1

présenté par

M. Schellenberger, M. Breton, M. Ciotti, M. Cordier, M. Diard, M. Gosselin, M. Huyghe,  
M. Larrivé, M. Marleix, M. Masson, M. Pradié, M. Savignat et M. Viala

-----

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer la division et l'intitulé suivants:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.